damné plus humilié que lui, plus contrit du moindre sarcasme, il se détourne et bientôt trouve le moyen de se dérober.

Tant d'autres s'exhibent volontiers et, sans se faire prier, racontent leur petite histoire.

Gilles en Pie.

On les a observés, bien entendu, ces terribles compagnons dont la scélératesse précoce a étonné une moitié de Paris et épouvanté l'autre.

Ils vagabondaient tantôt chez un colon, tantôt chez un autre, tantôt aux mines. Peut-être même me trompe-je et cultive-t-il maintenant une concession. Il fait si peu parler de lui que je ne suis pas bien renseigné sur sa condition actuelle.

Abadie figure, à Pile Nou, dans la même corvée de menuisiers dont est Pivot. Exactement, il est chaisier, et assez bon chaisier. C'est sa manière à lui de mener une vie de bâtons et de chaises. Mais il a l'air voulu, n'est-ce pas? Ni vous ni moi ne le plaindrons. Il ne se plaint pas trop lui-même. Il semble, au bout de tant d'années, ressentir encore l'agréable surprise et le délicieux soulagement qu'il éprouva le jour où il apprit qu'il échappait à la guillotine.

Une fois, il a tenté de s'évader, ce qui lui a valu la double chaîne.

On assure qu'il s'est résigné.

Paroles d'Evangile

Un peu plus, et Abadie perdait la vie, l'an dernier, dans des circonstances qui font penser à la parole de l'Evangile : « Celui qui a frappé par le fer périra par le fer. » Un peu plus, et l'assassin était assassiné.

Il y avait à l'atelier un condamné du nom de Pivet et ce Pivet avait contracté des habitudes d'ivrognerie l'obligeant à une ivrognerie toute spéciale.

A défaut de vin, de fine champagne et d'absinthe, il buvait le vernis fourni par l'administration.

Que voulez-vous ? On ne peut pas se montrer bien difficile à l'île Nou !

Pour faire pendant à ce vernissage, le citoyen d'ailleurs un autre régal. Il s'agit d'une soupe à l'huile, non pas à l'huile d'olive, si chère aux Marseillais, mais à l'huile de machines, j'entends à l'huile dont on se sert pour graisser les pistons, toutefois, excentriques, etc. Consommée en cachette, *elle est* délicieuse. C'est un mets défendu.

Or, un matin, Pivot, qui s'était verni le gosier plus copieusement que de coutume, et se trouvait ému, saisit le moment où Abadie lui tournait le dos et, sans aucune provocation par conséquent, lui plonge un couteau de plonçon au long poignard qui alla ressortir de plusieurs centimètres du côté de la poitrine.

— Diable ?... Et Abadie n'en est point mort?

— Non ; il rebondit, saute-ruisseau. Six semaines à l'infirmerie et il reparaissait à son établi.

— Ces gaillards-là ont la vie dure. Mais le coup de couteau ?

— au gras du foie, l'avant-veille, Pivet s'était pris de querelle avec Abadie à propos d'un pari de quenelle. Pivet, lui, n'obéissait qu'au règlement de compte. Abadie l'avait à plusieurs reprises, dénoncé.

— Ce Pivet est sans doute le Pivet dont le dernier courrier de Calédonie vient d'annoncer l'exécution.

— Présisément. Il avait été condamné à mort à la suite de l'attentat commis sur la personne d'Abadie.

Il a été décapité, le 18 avril, en compagnie d'un nommé Boizon qui, en six ans de bagne, était évadé onze fois, avait amassé de ce chef une provision de deux cent cinquante ans de travaux forcés, et, après sa onzième évasion, avait tenté d'assassiner l'agent de la police indigène chargé de le réintégrer au camp.

UNE TÊTE DANS UN COLIS

Notre correspondant de Montpellier nous télégraphie :

Une fille Gavalda, âgée de 31 ans, a été écrouée à la prison, sous la prévention d'avoir expédié le lugubre colis de la gare de Berçy.

Les charges qui pèsent sur elle seraient accablantes.

Chronique du Sport

Courses indiennes

Le club hippique de Roubaix organise pour le dimanche 6 juillet prochain, à deux heures de l'après-midi, dans la pièce du parc de Barbieux, des courses dites courses du Gymkhana ou courses indiennes dont voici le programme :

1. — Course de Polo-balles et de Baguels. — Chaque concurrent recevra trois balles qu'il devra placer séparément dans trois baguels placés entre la poteau de départ et le poteau d'arrivée. — 1er prix, un objet d'art. — 2e et 3e prix, Flots de rubans.

2. — Bending Race. — Chaque concurrent doit mettre une ligne de 12 poteaux placés à 8 mètres avec un des autres en les laissant alternativement à sa droite et à sa gauche. — 1er prix, un objet d'art. — 2e et 3e prix, flots de rubans.

3. — Fruit Carrying Race. — Des boîtes contenant des pommes, des citrons, des oranges, des [illegible] 50 ou 80 mètres en avant du poteau de départ sont placées des coupes. Chaque concurrent a le jour où il doit porter successivement un spécimen de chacun des fruits et le déposer dans un seau placé à côté du premier plus d'un à la fois. Le premier arrivé pour après avoir garni son seau est le gagnant. — 1er prix, un objet d'art. — 2e et 3e prix, flots de rubans.

4. — Course au trot attelé aux ânes. — Trois tours de piste avec un attelage à 2 roues et monté à cheval. Vitesse à maintenir, 18 kilomètres à l'heure. — 1er cadre à tableau de dessin à gauche ; 2e et 3e prix, flots de rubans. — 1er prix, un objet d'art. — 2e et 3e prix, flots de rubans.

5. — Course aux ânes. — Chaque concurrent recevra une enseigne en bois, qui sera placé au cou, avec une enseigne pour une main sans essayer jusqu'au peau d'arrivée. Si l'enseigne tombe, le cavalier devra le replacer dans la cuillère et repartir de l'endroit où il est tombé. Il pourra monter au nouvel ânes, au point de départ pour y remonter du moins d'autre. — 1er prix, un objet d'art. — 2e et 3e prix, flots de rubans.

6. — Course aux blessés. — Au signal, les concurrents galoperont jusqu'au point où seront déposés des mannequins qu'ils devront charger sur leurs chevaux et porter au poteau d'arrivée. — 1er prix, un objet d'art. — 2e et 3e prix, flots de rubans.

Les régates d'Amiénes

Dimanche où on fêtera Courbevoie-Asnières, les grandes régates internationales qui [illegible] ont très brillantes. En voici les résultats :

Deux rameurs seniors. — 1er Bris-d'Herbe (Sport nautique de Gand) ; 2e Petite Marinière (société nautique de Bruxelles) ; 3e Mimosa (Union nautique de Lyon). Gagné facilement de trois longueurs ; une longueur du second vainqueur.

Quatre-rameurs seniors. — 1er Quatre-à-quatre (Sport nautique de la Marne) ; 2e les Bleus (C. N. Basse-Seine). C'est à vingt longueurs que la Marne [illegible] le vainqueur, sur qui a engagé peut à petit une avance d'une longueur que ses concurrents avaient [illegible] 3 longueurs, puis de deux longueurs [illegible] Bris-d'Herbe [illegible] par M. Cargill, le chef de [illegible]

Deux-rameurs juniors. — 1er Vaillante (C. N. [illegible]) ; 2e Fédérale (Société nautique de la Marne). Gagné de trois longueurs. L'équipe de Gand [illegible]

Quatre-rameurs juniors. — 1er Tétrarque (Société nautique de la Marne) ; 2e Saint-Nom (Société nautique de la Marne) ; 3e Quatre-Nord (C. N. Basse-Seine). Gagné de deux longueurs.

Huit-rameurs juniors. — 1er Expérience (Société nautique de la Marne) ; 2e Mordelon (C. N. Basse-Seine). Gagné de deux longueurs.

Deux-rameurs juniors. — 1er Tétrarque (Société nautique de la Marne) ; 2e Fédérale (Société nautique de la Marne). Gagné de trois longueurs. L'équipe de Gand [illegible]

Quatre-rameurs juniors. — 1er Tétrarque (Société nautique de la Marne) ; 2e Saint-Nom (Société nautique de la Marne) ; 3e Quatre-Nord (C. N. Basse-Seine). Gagné de deux longueurs.

Huit-rameurs juniors. — 1er Expérience (Société nautique de la Marne) ; 2e Mordelon (C. N. Basse-Seine). Gagné de deux longueurs.

Deux-rameurs juniors. — 1er Tétrarque (Société nautique de la Marne) ; 2e Fédérale (Société nautique de la Marne). Gagné de trois longueurs. L'équipe de Gand [illegible]

Quatre-rameurs juniors. — 1er Tétrarque (Société nautique de la Marne) ; 2e Saint-Nom (Société nautique de la Marne) ; 3e Quatre-Nord (C. N. Basse-Seine). Gagné de deux longueurs.

Huit-rameurs juniors. — 1er Expérience (Société nautique de la Marne) ; 2e Mordelon (C. N. Basse-Seine). Gagné de deux longueurs.

Chronique locale

ROUBAIX

A PROPOS DE L'EXPOSITION

Nous avons déjà demandé pourquoi l'administration municipale ne distribuait pas aux délégués ouvriers envoyés à l'Exposition universelle de 1889 les récompenses que le Conseil municipal accorde aux meilleurs rapports.

Quand nous fîmes cette demande pour la première fois, M. le Maire de Roubaix voulut bien nous dire que la faute en était à quelques délégués qui n'avaient pas encore remis leur rapport.

Il y a de cela près de six mois.

Depuis lors, nous savons que tous les rapports ont été déposés la commission d'examen nommée par le Conseil municipal s'est réunie, les rapports ont été examinés et classés par ordre de mérite, et remis à M. le maire, il y a plus de trois mois.

Comment se fait-il qu'on ne s'en soit pas encore occupé ?

L'ordre du jour de la séance de vendredi prochain a été publié hier et cette question n'y figure pas encore, si elle n'est pas décidée vendredi il faudra la remettre à la session d'août.

Nous espérons que l'administration municipale aura le temps d'ici vendredi d'examiner le travail de la commission d'examen, et que les noms des lauréats seront proclamés vendredi soir.

Cela donnera satisfaction aux ouvriers.

A nouveau, nous demandons que les rapports les plus remarquables soient communiqués aux journaux pour être publiés.

Il y aurait profit pour tout le monde.

Clément DURANT.

***

Depuis le mois de février dernier la municipalité républicaine de Lille a décerné aux délégués ouvriers les récompenses que méritaient leurs rapports. Et nous sommes toujours à attendre le bon plaisir de notre administration cléricale.

De grâce, Messieurs, un peu moins de clinquant et plus de sincérité dans vos choix.

Le comité lainier de Roubaix. — Dans sa séance du 23 juin, le comité lainier de Roubaix a décidé, sur la proposition de son président la lettre suivante :

Monsieur le Ministre,

Le comité lainier de Roubaix considère comme un devoir de vous adresser, Monsieur le Ministre, ses remerciements et ses félicitations respectueuses pour l'attitude que vous avez si bien voulu prendre, dans la séance de la Chambre du 3 juin, en face d'une des questions les plus graves que puisse soulever la révision de notre régime douanier.

Longtemps encore, nous sera vrai, vous n'aurez pas de peine à établir, monsieur le Ministre, que, d'une part, l'entrée en franchise des matières premières ne peut être question vraie pour les deux industries, de la laine et de la soie, qui emploient un si grand nombre de bras et qui figurent sans conteste au premier rang des exportations ; et que de l'autre, que l'étranger indigène n'est point intéressé à ce que l'importation des laines étrangères soit entravée.

C'est à faire cette double démonstration que nous nous attacherons nous-mêmes, dans la sphère de notre action, heureux de vous suivre, Monsieur le Ministre, dans la voie que vous avez si judicieusement et avec tant d'autorité tracée à ceux que préoccupent les vrais intérêts du pays tout entier.

Daignez agréer, monsieur le Ministre, l'hommage de notre considération la plus respectueuse.

Le Président du Comité lainier,
Louis CORDONNIER.

Chronique colombophile. — Voici les résultats du concours de Chantilly, organisé par l'Union Fédérale et donné au siège de la Société : *Les Amis réunis*, de Roubaix, à Victor Carrette, cabaretier à l'Alouette, rue du Grand-Chemin. 579 pigeons lâchés le 22 juin 1890, à 6 heures, vent sud-ouest léger, par M. Joseph Dedeurwaerder, convoyeur.

1er prix, H. Carrette v. pppp. — 2e, G. Browseys v. ppp. — 3e, G. Browseys v. pp. — 4e, Dewitte v. p. — 5e, Dewitte v. — 6e, Dourlent v. — 7e, D. Fournier. — 8e, B. Wyseur v. ppp. — 9e, Dekers pp. — 10e, J. Kints pp. — 11e, Dervaux pp. — 12e, A. Dupont pp. — 13e, P. Pervenche pp. — 14e, H. Vandende pp. — 15e, F. Debacker p. — 16e, Nicolas pp. — 17e, P. Desmaux. — 18e, F. Baert. — 19e, J. Salmon. — 20e, I. Volnke p.

21e, Pennel pp. — 22e, Brunswick p. — 23e, H. Vandende ppp. — 24e, J. Lagache ppp. — 25e, Fouquinet pp. — 26e, Lecocq pp. — 27e, Delaney. — 28e, H. Vaisier pp. — 29e, E. Hermant. — 30e, Delpierre ppp. — 31e, F. Masure. — 32e, G. Browseys ppp. — 33e, J. Decock p. — 34e, Dervin pp. — 35e, A. Dupont p. — 36e, E. Dujardin pp. — 37e, Wanlers pp. — 38e, H. Carrette pp. — 39e, Dervousseur p. — 40e, J. Mallon pp. — 41e, Dewitte p. — 42e, Dubuchy p. — 43e, Allart. — 44e, D. Fournier. — 45e, Pouy pp. — 46e, H. Michel pp. — 47e, F. Herbaut pp. — 48e, Dervaux p. — 49e, Dupuis p. — 50e, Vermeulen. — 51e, P. Marcy. — 52e, Segers. — 53e, Dupuis p. — 54e, Dervaux p. — 55e, Fournier. — 56e, Vermeulen. — 57e, Premier pigeon, 8 h. 47 m. 27 s.

Dernier 8 h. 56 m. 47 s.

***

Voici les résultats du concours d'Aigrefeuille (Charente-Inférieure) 572 kilomètres, organisé par la Fédération roubaisienne et donné au siège de la Société, Le Pigeon Ramier, chez Emile chez M. Alphonse Loucheur, rue d'Isly, 250 pigeons lâchés le 22 juin 1890, à 4 heures 30, beau temps, vent nord, par M. Louis Lemain, convoyeur :

1er prix, Parent vpp. — 2, A. Deanse vpp. — 3, A. Drapse p. — 4, Verbeck. — 5, Debarnay ppp. — 6, Bauwens vp. — 7, Delnatte vp. — 8, Dupont ppp. — 9, A. Carbon vpp. — 10, Segond vppp. — 11, V. Darin p. — 12, A. D'Halluin p. — 13, Lorez p. — 14, J. Vronan p. — 15, Tiberghien vpp. — 16, H. Buisine vppp. — 17, Roy vpppp. — 18, H. Clément pppp. — 19, H. Tourart ppp. — 20, Dhandringhien p.

21, J. Devos pp. — 22, Larivière p. — 23, E. Dujardin ppp. — 24, L. Vandeville. — 25, Dafort. — 26, H. Clément ppp. — 27, V. Darin opp. — 28, E. Dujardin. — 29, Honoré. — 30, H. Buisine oopp.

Premier pigeon à 3 h. 09 m. 50 s.

Dernier pigeon à 3 h. 52 m. 07 s.

***

Voici les résultats du concours de Chantilly organisé par la *Fédération roubaisienne* et donné au siège de la société *Les Intrépides*, établie chez M. F. Guilmain, cabaretier à la Bouche-de-Bois, rue de Beaumont. 925 pigeons, lâcher de 22 juin 1890, à 5 h. 45. Vent sud-ouest, beau temps, par M. Henri Verplanck, *convoyeur-adjoint*.

1er prix : L. Lepers, vvv. pp. — 2, Isabaert, p. — 3, Lagache. — 4, Bonte. vv. p. — 5, L. Vandenhorne, vv. ppp. — 6, Blonde. vv. p. — 7, Morel, vv. ppp. — 8, E. Noël, vv. pp. — 9, Gallet. — 10, Desmettre. — 11, H. Gallet, V. ppp. — 12, J. Stoffin. — 13, J. Stoffin, v. p. — 14, E. Foulon, v. p. — 15, V. Gorbusier, v. pp.

16, Bauwens. — 17, Lefebvre vppp. — 18e, Bayart vp. — 19e, André, vpp. — 20e, Milleszamps. 21e, Libert vpp. — 22e, Blomart vpp. — 23e, Roobrouck. — 24e, Vermeulen vpp. — 25e, Vanhoorne vpp. — 26e, Demeulemeet, vpp. — 27e, Dacotte vpp. — 28e, Dépré vpppp. — 29e, Maticia vpppp. — 30e, Mahieu vpppp. — 31e, Vermersch vp. — 32e, Lutin vp. — 33e, A. Mathon vp. — 34e, H. Mollier pp. — 35e, H. Mollier p.

— 36e, Wacquet pp. — 37e, Caron pp.

38e, Desharbieux, ppp. — 39e, Mercier, ppp. — 40e, Mercier, pp. — 41e, A. Duret, p. — 42e, V. Grosillon, p. — 43e, Beuscart, p. — 44e, J. Ghesquière, pp. — 45e, Marescaux, p. — 46e, Duthoit, pp. — 47e, — 48e, Caron, pp. — 49e, Agache, p. — 50e, A. Dehaes, pp. — 51e, E. Holbemart, pp. — 52e, E. Dupuis, pp. — 53e, Deconinck, pp. — 54e, Dupuis. — 55e, L. Lefebvre, p. — 56e, L. Lefebvre, p. — 57e, Isebaert, p. — 58e, J. Willems. — 59e, Roy, p. — 60e, Watteau, pp.

61, Blomart p. — 62, L. Toillliet p. — 63, G. Desrousseaux p. — 64, Mathon p. — 65, C. Desrousseaux p. — 66, G. Vancoke p. — 67, E. Monlard p. — 68, Castel p. — 69, Corman p. — 70, Verhaeghe p. — 71, Dupont p. — 72, Meyer p. — 73, Honoré p. — 74, Favorel p. — 75, Hurez p. — 76, P. Duhamel p. — 77, Vandeppeglier, p. — 78, Crépin p. — 79, Schandon. — 80, C. Desrousseaux. — 81, Bary. — 82, Decrème. — 88, Watlinné.

83, A. Robaeys. — 85e, Dubaets. — 86e, Nys. — 87e, A. Maton. — 88e, Vanherpe. — 89e, Carminck. — 90e, Dessaux. — 91e, Lambert. — 92e, Deconinck.

Premier pigeon à 7 h. 31 m. 18 s.

Dernier, 8 h. 43 — 21.

Une tentative de vol rue des Filatures. — Dans la nuit du lundi à mardi, vers une heure, une tentative de vol avec escalade a eu lieu chez M. Pollet, épicier rue des Filatures.

Après avoir escaladé le mur de la cour, un individu a voulu pénétrer dans la cuisine, mais le bruit fait par ce dernier a alerté M. Pollet descendit et mit le voleur en fuite, sans qu'il lui ait été possible de le rejoindre.

Un vol au Sartel. — Le nommé François Delaforterie, âgé de 16 ans, a été surpris en flagrant délit de vol de tuyaux de zinc, dans une maison en construction au hameau du Sartel.

Un agent de police l'a conduit au dépôt.

Outrage public à la pudeur. — La police a procédé à l'arrestation des nommés Alphonse Delgrange, âgé de 30 ans, demeurant rue Saint-Jean, et Jean-Baptiste Masquelier, tisserand, âgé de 27 ans, demeurant à Lers, tous deux sont inculpés d'outrages publics à la pudeur.

Arrestation d'un fraudeur. — Dans la nuit de lundi à mardi, vers une heure, les agents Duprez et Dubois passaient boulevard de Metz, lorsqu'ils aperçurent un individu qui leur apparut louche, ils prirent la fuite.

Les agents se mirent à sa poursuite et le rattrapèrent bientôt ; c'est un nommé Jules Desmettre, blond, âgé de 50 ans, demeurant rue Ste-Elisabeth.

Il était porteur de 250 bottes d'allumettes de provenance belge.

Il a été déposé au dépôt du le arrondissement.

Une ixre rue Boucher-de-Perthes. — Plusieurs ouvriers terrassiers, occupés à la construction d'une agnedue, *rue Boucher-de-Perthes*, se sont pris de querelle lundi matin, vers 9 heures. Vandenberghe, âgé de 29 ans, domestique chez M. Delesplerre-Leman.

Vandenberghe a reçu de nombreux coups de pelouse de la part de l'un des terrassiers, nommé Victor Devenne, âgé de 31 ans.

Ce dernier a été l'objet d'un rapport.

Détériorations dans un champ de blé. — L'agent Lefebvre a dressé un procès-verbal à la charge du nommé Aimé Dhalluin, usurpant, âgé de 32 ans, demeurant à Lys, pour détériorations dans un champ de blé, appartenant à M. Watteau, cultivateur, au hameau des Trois-Ponts.

Chiens en fourrière. — Dans la journée de lundi, trois chiens ont été mis en fourrière et deux contraventions ont été dressées.

Mordue par un chien. — Lundi soir à huit heures, un mécanicien de la cour l'escaut-Dhalluin, rue du Moulin, nommé Horace Lefranc, âgé de 35 ans, a fait lancer son chien, sans aucun motif, sur la femme Delespaul, qui a été mordue au bras et a un sou jupon déchiré.

Un rapport *a été rédigé à la charge de Lefranc.*

Le drame du Haverdy. — *Descente de parquet.* — Nos lecteurs se souviennent de la tentative d'assassinat, *suivie d'une tentative* de suicide qui a eu lieu le lundi 19 mai dernier, au Haverdy.

Le nommé Victor Carlier, âgé de 25 ans, ébarbeur belge, tentait de tuer sa maîtresse, Pauline Richez, lui tirant trois coups de revolver à bout portant, et tentait ensuite de se suicider, en tirant trois balles dans le ventre, cinq dans la tête et une dans le bras droit.

Le même jour, dans l'après-midi, M. du Liscouët, juge d'instruction, est descendu à Roubaix et a interrogé Carlier et Pauline Richez.

M. du Liscouët, accompagné de son secrétaire, sont encore descendus à Roubaix, hier après-midi, par le train de deux heures, pour continuer l'enquête.

Ils sont allés chez M. Horber, commissaire de police du premier arrondissement et tous trois se sont rendus à l'Hôtel-Dieu où ils ont interrogé Carlier et Pauline Richez qui ont été interrogés.

La confrontation a duré une heure et demie.

Le magistrat instructeur a ensuite [illegible] la première montérent Carlier avec les deux agents ; dans l'autre M. du Liscouët, son secrétaire et Pauline Richez.

Les deux fiacres se dirigèrent dans la rue de Bouvines, où on a procédé à la reconstitution de la scène du crime.

Carlier est reparti à Lille avec le Parquet.

Quant à Pauline Richez, elle est retournée à l'Hôtel-Dieu, jusqu'à sa parfaite guérison.

Un vol à la tire. — Hier après-midi vers quatre heures et demie, une demoiselle X..., âgée de 18 ans, a été victime d'un vol à la tire.

Elle se trouvait Grande-Place, regardant la vente de parapluies qui a lieu chez M. Fraigneau, lorsqu'elle sentit une main sortir de sa poche.

Elle y porta sa main et constata que son porte-monnaie contenant une somme de cinq francs cinquante, avait disparu.

Elle prévint un agent de police, et un individu sur qui elle avait des soupçons fut conduit au poste et fouillé ; n'ayant pas été trouvé porteur du porte-monnaie, il a été aussitôt relâché.

Un accident rue du Fort. — Hier matin, le nommé Jules Fresnoy, ouvrier dauheur, demeurant rue Vialon, était occupé à réparer un arbre de transmission, lorsque celui-ci lui tomba sur le pied droit, et lui fit une assez grave blessure.

Il a reçu les soins de M. le docteur Bruille.

Le grand égout collecteur. — Les travaux du grand égout collecteur sont poussés activement en ce moment, notamment celui reliant le boulevard Gambetta et le Trichon, malgré les difficultés que nous avons signalées, la première il y a quinze jours par suite des pluies, la seconde hier dans les circonstances suivantes :

Les ouvriers étaient arrivés près de l'endroit devant relier l'aqueduc et le rieu du Trichon qui traverse la rue Neuve et opéraient les terrassements plus bas que le cours d'eau. Celui-ci ne possédant pas de *rarier* dans le fond, la terre s'écroula et l'eau envahit rapidement le grand égout. En moins de cinq minutes, il y avait plus de 2 m. 50 d'eau, sur une longueur de plus de 300 mètres.

M. Pouget, *conducteur des ponts-et-chaussées* et MM. Larmoiné frères, les entrepreneurs, organisèrent immédiatement le déblaiement. On fit un barrage près du rieu et on pompa toute la nuit afin de vider l'égout.

On a dû, pour un certain laps de temps interrompre la circulation des voitures et du tramways à vapeur entre la Grande-Place et la rue Neuve ; le délai accordé expirait hier 23 juin, mais une prolongation a été obtenue.

Le grand égout collecteur mesure deux mètres cinquante de diamètre.

Sur le boulevard Gambetta l'égout est mis en état, mais rue du Trichon et rue de la Bûche *gauche* : c'est dans ceux-là que viendraient aboutir les eaux des différents égouts de la ville, les travaux avancent très activement sous les ordres de M. Thibaut, entrepreneur.

An hameau du Hutin, on construit également un égout, mais moins important.

M. Vasseur est l'entrepreneur de ces travaux qui sont très bien exécutés.

TOURCOING

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni hier soir, en vertu d'une autorisation spéciale de M. le Préfet du Nord, pour terminer ses travaux de la session ordinaire de mai, interrompue par suite d'une indisposition de M. Hassebroucq, maire.

Vingt-deux conseillers étaient présents sous la présidence de M. Sasselange, adjoint.

Le procès-verbal de la dernière séance n'étant pas établi, la lecture en est renvoyée à une séance ultérieure.

M. Sasselange en ouvrant la séance donne des nouvelles de la santé de M. le maire dont l'indisposition s'est prolongée. Tout fait espérer que M. le maire reprendra bientôt la direction des affaires municipales.

De nombreuses affaires ont été appelées dans la séance.

A la suite du vote d'un crédit supplémentaire de 8,000 fr. pour insuffisance du crédit primitif du festival des 25 et 26 mai, M. le président a donné lecture d'un rapport tendant à accorder une somme de 1,000 fr. à chacun des quartiers de la Croix-Rouge et du Blanc-Seau pour l'organisation des fêtes locales dans ces quartiers.

M. Dupont-Chopart demande la parole et s'élève vivement contre le chiffre proposé, qui est, dit-il, de nature à choquer.

Une longue discussion s'engage sur cette question.

M. Tack propose le chiffre de 1,500 fr.

M. Salembier dit qu'il aimerait d'abord à être fixé sur la nature des fêtes que les quartiers projettent d'organiser.

M. Dupont-Chopart dit que le chiffre de 1500 fr. que vient de proposer M. Tack, n'est pas plus acceptable que celui proposé au rapport. il est absolument impossible de faire une fête sérieuse avec une somme de 1,000 fr. pour le Croix-Rouge, si l'on ne met à la disposition de chacun de ces quartiers une somme de 2,000 francs.

Après une longue discussion, M. le président propose de voter par bulletins sur la somme à allouer.

Sur 24 votants, 15 voix se prononcent pour le chiffre de 1500 fr., 7 pour 1000, une pour 3000, une pour 4000 fr. pour la Croix-Rouge et 3000 pour le Blanc-Seau.

Différentes demandes de subventions de sociétés ont été renvoyées aux Commissions compétentes.

Les comptes administratifs et les comptes de gestions des hospices et du bureau de bienfaisance, pour l'exercice 1889 ainsi que les projets de budgets de ces établissements pour 1891 sont renvoyés à l'examen de la Commission des finances.

Une intéressante question a été soulevée par M. Tack qui a demandé à l'administration des explications sur la situation des tramways.

M. Sasselange a fourni de longues explications.

Conférence sur les charbons. — On nous annonce qu'une *conférence sera faite samedi* 28 courant sur l'importante question des charbons, mise à l'ordre du jour par un de nos honorables industriels parmi ingénieurs des mines qui s'est acquis une grande notoriété pour sa compétence dans cette question.

Des invitations personnelles seront adressées par M. Quay.

Un Tourquennois trouvé mort en Seine-et-Oise. — M. le Maire de la commune d'Ambleville, arrondissement de Mantes (Seine-et-Oise) a, par lettre et date du 21 juin, informé M. le Maire de Tourcoing, que le *nommé Joseph-Bastelain Denis*, âgé de 45 ans, tisserand, né à Tourcoing a été trouvé mort sur le territoire de sa commune.

C'est un lyonl trouvé sur le cadavre qui a permis de constater son identité.

Un petit rusé. — Henri Darras, 12 ans, demeurant chez son père, rue de Gand, enfant d'un premier mariage, est passablement rusé pour son âge.

Il y a quelques jours, en sortant du [illegible] associé du pèlerinage de Croix avait réuni autour de lui ses plus proches parents et ses principaux employés.

Un magnifique dîner a été servi. Les bons vins ont circulé. Le champagne a pétillé, des toasts ont été portés. On a chanté et c'était vraiment plaisir à voir ce digne et sympathique patron au milieu de ses collaborateurs de ses amis (car lui traite ses employés en amis), leur parlant avec cette bonhomie en même temps qu'avec cette chaleur de cœur qu'on lui connaît.

Espérons et nous avons lieu d'avoir confiance en l'avenir, que son fils, dont on fêtait hier la majorité, marchera sur les traces de son digne père et que si M. Isaac Holden Crothers joint du respect et de l'affection de tous ceux qui le connaissent, son fils se montrera, par ses qualités et sa manière d'être, digne du même respect et de la même affection.

Bienheureuses sont les maisons qui possèdent des chefs tels que celui qui depuis bientôt quarante ans est à la tête de l'usine de Croix, laquelle lui doit sa prospérité et sa grande renommée de savoir faire et d'honnêteté.

Nous souhaitons pour le bien de la commune de Croix, pour le bonheur des employés de cette importante maison et pour les 2,000 ouvriers qui y travaillent, longue vie et santé à M. Isaac Holden Crothers.

Halluin. — A propos de la laïcisation des écoles de jeunes filles et de l'école maternelle, tous les organes anti-républicains versent des pleurs sur le départ des congrégistes chargées de l'éducation de l'enfance ! aux enfants qui leur sont confiés et pour terminer leurs racontars, ils prétendent que cette mesure va augmenter les charges communales ; non seulement les contribuables n'avait pu équilibrer leur budget, mais ils prétendent que *depuis vingt ans* ils sont en déficit et que l'année dernière ils avaient un excédant !

Voyons cela, mes bons contribuables d'Halluin ! Vous croyez que ce résultat est dû à la bonne administration de nos édiles? Détrompez-vous et ne croyez pas ces beaux phrasseurs.

La diminution est due tout bonnement à la laïcisation des écoles de garçons et à la radiation de certaines dépenses portées au budget et qui devaient probablement servir à couvrir d'autres crédits.

En résumé, ne vous désolez pas trop ! Les instituteurs que la Direction de l'enseignement *primaire a envoyées donneront* aux enfants que les familles voudront bien leur confier, une instruction qui n'aura rien à envier à celle des congrégrationistes. Les contribuables, au contraire, n'auront qu'à se féliciter de cette transformation qui leur vaudra l'année prochaine une diminution d'impôts.

Ceux qui s'en plaindront sont les énergumènes qui dans l'étroitesse de leur esprit conserveront rancune à l'enseignement laïque et devront sortir de fortes sommes pour soutenir les 700 élèves qui leur restèrent.

Comines. — Un grand festival auquel participeront *quatre-vingt-cinq sociétés* aura lieu dimanche prochain à Comines.

Voici la liste des sociétés participantes :

Salle de la Mairie

Comines (France). — La Concorde.
Lille. — Folles Lyriques.
Wervicq. — Union Chorale.
Schaerbeek. — Orphéon La Gaîté.
Wasquehal. — Les Amis Réunis (chœur)
Gand. — Vlandrenbond.
Roubaix. — La Lyre Roubaisienne.
Quesnoy. — L'Echo de la Deûle.
Roubaix. — L'Aurore (chœur).
Roubaix. — Alliance Chorale.
Lille. — Union Chorale.
Houplines. — La Cécilienne.
Tourcoing. — La Muse des Travailleurs.
Ypres. — Orphéon.
Lille. — Union Orphéonique.
Tourcoing. — Espérance.

Kiosque N° 1. — Grand'Place

Comines. — Société philharmonique.
Ypres. — Philharmonie des Sapeurs-Pompiers.
Zonnebeke. — Harmonie.
Lille. — Les Sans-Souci.
Armentières. — L'Union des Trompettes.
Roubaix. — Fanfare Delattre.
Houplines. — Harmonie.
Loos. — Fanfare.
Lille. — La Fraternelle, harmonie.
Armentières. — Grande Fanfare.
Halluin. — Philharmonie.
Lille. — Les Libérés.
Tourcoing. — Harmonie tourquennoise.
Quesnoy-sur-Deûle. — Harmonie.
Wervicq. — Harmonie.
Tourcoing. — Les Nouvères.
Comines-Belgique. — Union Musicale.
Roubaix. — Union des Travailleurs (chœur).
Marcq-en-Barœul. — Amis-Réunis.
Tourcoing. — La Fraternelle (chœur).
Poperinghe. — Harmonie.
Tourcoing. — L'Avenir du Petit Château.
Wervicq-Sud. — Les Amis Réunis.

Kiosque n° 3 Rue de la Gare

Wasquehal. — Trompettes de cavalerie.
Halluin. — La Lyre Halluinoise.
Flers. — Fanfare du Brenoq.
Armentières. — La Lyre Nationale.

Kiosque n° 4 — Place Neuve

Lille. — La Lyre ouvrière.
Becelaere. — Harmonie.
Tourcoing. — Orphéon Tourquennois.
Lille. — Le Réveil Ouvrier.
Armentières. — Société des Intimes (chœur).
Marcq-en-Barœul. — Harmonie municipale.
Roubaix. — Union des Trompettes de chasses.
Bois-Grenier. — La Renaissance.
Wervicq-Sud. — Les Vrais Amis, chœur.
La Madeleine. — Fanfare.
Roubaix. — L'Abeille.
Bas-Warneton. — L'Union fait la force.
Marcq-en-Barœul. — Harmonie.
Wasquehal. — La Jeune France.

Kiosque N° 5. — Place du Château.

Croix. — L'Union des Trompettes.
Roubaix. — L'Espérance, chœur.
Hellemmes. — Fanfare Municipale.
Wervicq. — La Renaissance (chorale).
Pérenchies. — Harmonie.
Marcq-en-Barœul. — La Lyre Ouvrière.
Comines-ten-Brielen. — L'Union.
Saint-André. — Chœur.
Bondues. — Musique municipale.
Pont-de-Nieppe. — Fanfare.
Hesdigneul. — Fanfare.
Roubaix. — Mélomanes roubaisiens.
Roubaix. — Union des Trompettes.

LILLE

Accident à la caserne du 19e chasseurs, à Lille. — Dans la nuit de dimanche à lundi, quelques soldats du 19e chasseurs à cheval avaient résolu de passer la nuit en ville.

Ils escaladèrent le mur.

Malheureusement pour eux, un adjudant de service les aperçut et cria au poste, ce qui amena une véritable chasse à l'homme.

Un des fuyards, sans doute trompé par l'obscurité, se précipita dans les fortifications de la porte de Gand. Il fit ainsi une chute de 12 mètres dans laquelle il se cassa le poignet gauche et reçut à la tête des contusions qui déterminèrent un commencement de congestion cérébrale.

Le malheureux a été transporté à l'hôpital